

HOMMES AYANT RELATIONS SEXUELLES AVEC HOMMES

Développements 2021

EN RÉSUMÉ

Héma-Québec poursuit les démarches amorcées depuis 2013 afin de rendre le don de sang plus inclusif et accessible pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, sur la base de données probantes et sans compromettre la sécurité des produits sanguins. Elle propose une démarche en deux temps pour y parvenir.

CONTEXTE ACTUEL

Les critères de qualification appliqués aux donneurs de sang permettent de réduire le risque de transmission de virus ou de maladie par la transfusion. Ainsi, certains groupes considérés à risque sur le plan transfusionnel ne peuvent donner du sang, le plus souvent sur une base temporaire.

Un homme dont la dernière relation sexuelle avec un autre homme remonte à moins de 3 mois est visé d'une exclusion temporaire au don de sang.

Depuis 2013, des données probantes en matière de sécurité transfusionnelle ont permis à Héma-Québec de déposer trois demandes d'assouplissements du critère de qualification touchant tout homme ayant eu une relation sexuelle avec un autre homme. Ces demandes ont été acceptées par Santé Canada sur la démonstration qu'elles n'affectaient pas la sécurité des produits sanguins.

Héma-Québec est favorable à de nouveaux assouplissements, dans la mesure où des données probantes sur le plan scientifique seront disponibles et que la sécurité des produits sera démontrée. À cet effet, des études financées par Santé Canada et réalisées en partenariat avec la Société canadienne du sang et Héma-Québec sont en cours.

MESSAGES CLÉS

- Intégrer la notion de comportement constitue une des pistes présentement explorées en vue d'un possible assouplissement – le 4e depuis 2013 – du critère de qualification pour les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes. Héma-Québec suit avec intérêt l'approche adoptée tout récemment (juin 2021) par le Royaume-Uni. Cette approche s'avère plus inclusive pour les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes.
- Héma-Québec évalue avec ses instances (entre autres le comité consultatif de la sécurité) une démarche en deux étapes pour y parvenir, sur la base de données probantes récentes, de même que certaines études d'évaluation des risques (modélisations) en cours.
- Héma-Québec envisage, dans un premier temps déposer une demande d'assouplissement supplémentaire à Santé Canada, dès la fin de 2021, afin de permettre le don de plasma destiné à la fabrication de médicaments (plasma de fractionnement) à tout homme ayant une sexualité active, avec un seul partenaire du même sexe. Ces dons ne seraient soumis à aucune quarantaine supplémentaire à celle prévue dans les activités normales de qualification et de transformation.
- Les mesures de sécurité supplémentaires prévues dans la transformation du plasma destiné à la fabrication de médicaments (technologie d'inactivation des pathogènes) apportent, de l'avis d'Héma-Québec, un niveau d'acceptabilité plus grand pour les instances réglementaires et les groupes de receveurs de produits sanguins.
- L'analyse des données probantes obtenues dans cet assouplissement supplémentaire, de même que celles colligées au Royaume-Uni dans les prochains mois, permettront de colliger des données probantes en vue de procéder à une deuxième demande d'assouplissement.